

LE CENTRE TECHNIQUE DU PAPIER EN GRANDE DIFFICULTÉ

Le Centre technique du papier, plus couramment appelé CTP, situé dans le bassin grenoblois, au plus près de la première école papetière de France, doit être le garant de l'innovation permanente à laquelle est confrontée l'industrie papetière française.

 COLLECTIF PAPIER

Celle-ci est redevenue vitale pour l'économie, depuis le premier confinement, au détriment cette fois du numérique, et pas seulement pour le papier toilette. Historiquement, la roue tourne et la vérité du jour n'est pas forcément celle du lendemain.

La filière papetière est en permanente mutation et restructuration, afin de répondre à des besoins disparates, relevant de phénomènes géopolitiques et boursiers. En effet, la pâte à papier a été la seconde matière cotée en Bourse après le pétrole, autant dire que les enjeux financiers sont énormes.

Cette pression permanente des grands groupes papetiers ou de producteurs plus modestes se répercute automatiquement sur l'ensemble des acteurs de cette filière, dont le Centre technique du papier, qui est le premier maillon de l'innovation technique.

Cette influence sociale s'y traduit par de très nombreux départs non naturels de salariés : plus de vingt-cinq, pour des causes diverses, mais toujours à contre-cœur, lors des cinq dernières années.

La morosité s'est installée dans cette entreprise, ainsi qu'une forte recrudescence de situations à risques, de problèmes psychosociaux, découlant de potentiels contextes de harcèlement. Malheureusement la loi du silence est de mise.

Le conseil d'administration ainsi que le président ont été alertés à de multiples reprises. Mais les obligations des employeurs, qui sont d'assurer la santé et la sécurité physique et mentale de leurs salariés sont régies par l'article L 4121-1 du Code du travail, modifié par les ordonnances Macron : d'obligations de résultat en obligations de moyens.

Un audit sur les risques psychosociaux



a été réalisé par un organisme extérieur, financé par la direction. Nous pouvons nous interroger sur l'objectivité des résultats dudit audit.

À tout ceci s'ajoute la diminution du financement public de plus de deux millions d'euros, rendant inefficace le modèle antérieur d'innovation qui a fait la renommée internationale du CTP.

L'ensemble de ces mesures et pratiques a entraîné un mouvement de grève quasi générale, totalement inédit dans l'entreprise, débouchant sur une AG des salariés, le 7 septembre dernier.

Une liste de doléances a été adressée au président, concernant la réelle prise en compte des situations de souffrance au travail, ainsi que des actions efficaces pour endiguer la progression des risques psychosociaux. Un changement d'organisation du travail pour encourager l'activité collective plutôt que l'individualisme et la concurrence.

Mais également la remise en place d'un financement collectif de la part des acteurs de la filière, afin d'être offensif sur une transition durable de l'industrie papetière française.

Les services de santé au travail ainsi que l'inspection du travail sont saisis de ces questions, mais la pandémie vécue dans notre pays freine leurs actions. La direction reste pour l'instant arc-boutée sur ses positions mortifères.

L'ensemble des acteurs de la filière papetière française et européenne doit dénoncer ces dysfonctionnements techniques et structurels, pouvant aller jusqu'à la mise en danger de l'intégrité physique et mentale des salariés et la perte de l'un des fleurons de notre industrie.

Tous les grands groupes papetiers assumant la pérennité de ces outils de développement doivent se saisir des questions financières et agir. ●